

Jusques là les choses étoient dans le même état qu'auparavant, le Parlement se trouvoit dans les mêmes sentimens, & Mr d'Aguesseau conservoit son ancienne reputation, mais cette affaire étoit à son dernier période ; & la vigueur avec laquelle la Cour la pouffoit, commençoit apatement à faire impression sur les esprits. Il y parut bien, puis qu'après une confetence qui se tint le 14. au Palais Royal, où se trouverent le Duc Regent, le Duc de Bourbon, le Chancelier, & plusieurs Ministres d'Etat, les choses changerent entierement de face. Le 16. après midi le premier President alla au Palais Royal, où il eut une conference de 3. heures avec S. A. R. & le 17 une Députation du Parlement s'assembla au Palais chez Mr. de Mesmes avec la permission du Roi, pour y delibérer sur de nouvelles propositions de la Cour. Le lendemain de cette Assemblée Mr. le Chancelier, le premier President, Plusieurs Presidents à Mortier, & le Procureur General s'étans rendus chez Mr. le Duc Regent, eurent Audience de ce Prince, à l'issuë de laquelle on revoqua l'ordre de transferer le Parlement à *Blois*, & on fit expedier une nouvelle Lettre de Cachet par laquelle il étoit ordonné à cette Compagnie de retourner à *Pontoise* pour y recommencer ses Séances le 25. du courant. Après cette revocation, qui fit assez connoître les dispositions du Parlement, le bruit se répandit que son accommodement avec la Cour étoit conclu, sous condition entr'autres que l'Enregistrement de la Declaration se feroit à *Pontoise*, en suite de quoi le Parlement seroit rétabli à *Paris*. On publia aussi qu'il y avoit  
une